

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mardi 21 juin 2016

Patrimoine

# Installation du Conseil local du patrimoine

## Juin 2016

Jeudi 16 juin 2016, la Ville de Rennes a installé son Conseil local du patrimoine. Dédiée au patrimoine rennais et conçue comme un espace d'information, de dialogue, de partage des connaissances, d'expérimentation et de valorisation, cette instance s'inspire d'une conception large du patrimoine incluant le patrimoine matériel (mobilier et immobilier) mais également le patrimoine immatériel (savoir-faire, mémoire des quartiers, pratiques sociales...).

Au-delà du centre ancien et des monuments historiques, le Conseil local du patrimoine abordera la question du patrimoine dans les différents quartiers de la ville et traitera notamment du patrimoine du XX<sup>ème</sup> siècle.

Les services de l'État (Drac) ont souligné le caractère inédit de cette démarche rennaise qui vise à créer une culture commune, à l'échelle de la ville, entre les différentes institutions et associations du patrimoine qu'elles soient locales, régionales ou nationales.

Le Conseil local du patrimoine, présidé par Nathalie Appéré, Maire de Rennes, est composé de trois collègues :

→ **un collège d'institutions** : Direction de la Culture de la Ville de Rennes, Musée des beaux-arts, Musée de Bretagne, Écomusée du Pays de Rennes, Direction des Archives municipales, SPL Destination Rennes, les Bibliothèques de Rennes (fonds ancien), Direction régionale des affaires culturelles, École d'architecture (Ensab), Service régional de l'inventaire, Conservation départementale des antiquités et objets anciens, Universités de Rennes 1 et Rennes 2, l'Inrap et l'Archevêché ;

→ **un collège d'associations** : Amis du patrimoine rennais, Association des amis du Musée des beaux-arts et du Musée de Bretagne, Société d'histoire et d'archéologie, Accroterre, Tiez Breizh, Men ha houarn, Dastum, Bug, Fondation du patrimoine, Maison de l'architecture et des espaces de Bretagne, Conservatoire du patrimoine hospitalier de Rennes ;

→ **un collège d'habitants**, à raison d'un représentant par quartier.

Le Conseil du patrimoine se réunira régulièrement notamment dans le cadre de la révision du Plan local de l'urbanisme (trois visites de sites patrimoniaux sont prévues d'ici fin 2016).

